MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. ES QUALITÉ DE SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

PLAQUETTES DE FREIN HAUTE PERFORMANCE B.B. INC.

TROUSSE D'INFORMATION

NOVEMBRE 2025

ACHETEURS POTENTIELS

TABLE DES MATIÈRES

Avis de vente par appel d'offres
Conditions de vente4
Marchandises et fournitures8
Mobilier de bureau, matériel informatique, équipement, outillage et machinerie
Matériel roulant17
Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles
Réception des offres
Formulaire d'offre
Biens de tiers

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES

PLAQUETTES DE FREIN HAUTE PERFORMANCE B.B. INC.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., en sa qualité de syndic autorisé en insolvabilité à la faillite de PLAQUETTES DE FREIN HAUTE PERFORMANCE B.B. INC. sollicite par la présente des offres pour l'achat des actifs suivants, en bloc, comme décrits ci-dessous :

- Marchandises et fournitures
- Mobilier de bureau, matériel informatique, équipement, outillage et machinerie
- Matériel roulant
- Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles

INSPECTION DES BIENS

La visite des actifs se fera uniquement le 18 novembre prochain de 10h à 13h en communiquant avec Ian Farrell de SIS Services au 819 572-0072 ou au ifarrell@groupesis.ca. Pour de plus amples informations concernant les actifs, une trousse d'information détaillant les biens à vendre est également disponible en communiquant avec M^{me} Catherine Abel au 418 653-4455 poste 2162 ou à catherine.abel@mallette.ca.

CONDITIONS DE VENTE

Certains biens pourraient faire l'objet de crédits-baux ou être assujettis à des sûretés ou autres charges. Le syndic autorisé en insolvabilité se réserve le droit de les retirer de la vente.

Les offres d'achat et toute vente en résultant sont en outre assujetties à d'autres conditions, réserves et modalités qui font partie intégrante du présent appel d'offres. Les offrants ont la responsabilité d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

RÉCEPTION DES OFFRES

Les offres scellées portant au recto de l'enveloppe la mention « OFFRE – PLAQUETTES DE FREIN HAUTE PERFORMANCE B.B. INC.» et accompagnées d'un chèque visé, d'une traite bancaire ou d'un transfert électronique au montant de 20 % de l'offre, établi à l'ordre de la firme soussignée, seront reçues au bureau de MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., 2600-500 Place d'Armes, Montréal, QC H2Y 2W2, jusqu'au 21^e jour de novembre à 10:00, heure à laquelle les offres seront ouvertes en présence des acheteurs par vidéoconférence en effectuant une demande de participation à soumissions@mallette.ca.

MATHIEU BERGERON, CPA, CIRP, SAI MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. 2600-500 Place d'Armes, Montréal QC H2Y 2W2 Téléphone 514 395 0570 • Télécopieur 514 395-0571

Conditions de vente

NOVEMBRE 2025

Certains biens pourraient faire l'objet de crédits-baux ou être assujettis à des sûretés ou autres charges. Le syndic autorisé en insolvabilité se réserve le droit de les retirer de la vente.

Les offres d'achat et toute vente en résultant sont en outre assujetties à d'autres conditions, réserves et modalités qui font partie intégrante du présent appel d'offres. Les offrants ont la responsabilité d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

Toutes offres d'achat seront acceptées par écrit seulement.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE - IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF:

PLAQUETTES DE FREIN HAUTE PERFORMANCE B.B. INC.

CONDITIONS DE VENTE - CONDITIONS OF SALE

Les conditions, réserves et modalités ci-après énumérées font partie intégrante de l'appel d'offres; toutes offres reçues et toutes ventes en résultant y sont assujetties. Il est de la responsabilité des acheteurs d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de refuser toutes et chacune des offres, et la plus haute offre ne sera pas nécessairement acceptée.
- 2. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de disposer des biens de toute autre façon prévue à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
- 3. Toute offre doit contenir une adresse à laquelle les communications relatives à l'offre pourront être transmises.
- 4. Les offres ne seront pas acceptées à moins d'être accompagnées d'un dépôt d'au moins 20 %, du montant de l'offre, d'être scellées et de porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit le mot « offre » de même que le nom du dossier pour lequel les offres sont demandées.
- 5. Les dépôts seront promptement retournés aux acheteurs dont les offres n'auront pas été acceptées. Par ailleurs, tout acheteur qui retirerait son offre à tout moment avant qu'il reçoive avis du résultat des offres, verrait son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts minimums payés par l'acheteur au syndic autorisé en insolvabilité.
- 6. Les offres seront acceptées en présumant que l'acheteur a examiné les biens offerts en vente, qu'il s'est fié entièrement et seulement à son examen et enquête et à son propre jugement, et aucune garantie n'est donnée ou ne peut être sous-entendue ou présumée quant à la quantité, la description, la qualité, la nature ou l'état des biens de quelque manière que ce soit.

The terms, conditions and reserves hereafter set forth form an integral part of the notice calling for tenders; all offers received and any sale resulting therefrom shall be subject to these terms and conditions. The tenderers have the responsibility to obtain a copy and thereof review them.

GENERAL CONDITIONS

- The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to refuse any and all tenders and the highest tender shall not necessarily be accepted.
- 2. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to dispose of the assets in any other manner provided for under the *Bankruptcy and Insolvency Act*.
- 3. Each tender must contain an address to which a correspondence relative to the offer may be sent.
- 4. Tenders will not be accepted unless they are accompanied by a **deposit of at least 20 %**, of the offer and are sealed and clearly marked on the face of the envelope with the word "**tender**" followed by the name of the bankrupt estate or the file for which the tenders have been called.
- 5. The tender deposits will be promptly returned to the unsuccessful tenderers. On the other hand, in the event a tenderer withdraws his tender at any time before he receives notification of the decisions made in respect of the tenders, the deposit of such tenderer shall be forfeited as minimum liquidated damages paid by the tenderer to the Trustee.
- 6. Tenders will be accepted on the basis that the tenderer has inspected the assets offered for sale, and has relied entirely and solely upon his own inspection, investigation and judgment, and is purchasing on the basis that there are **no representations, warranties** and conditions, expressed or implied in any manner whatsoever as to the quantity, the description, quality, nature or condition of the assets.

- 7. Toutes les taxes de vente et autres droits pouvant être exigibles en rapport avec la vente seront payés par l'acheteur en sus du prix d'achat, sauf dispositions contraires clairement énoncées dans l'offre.
- 8. Les adjudicataires doivent prendre possession des biens, autres que les immeubles, à leurs frais, dans les cinq (5) jours suivant la date d'acceptation de leur offre, à moins que le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, n'autorisent un plus long délai.
- 9. Les adjudicataires doivent payer le solde dû sur l'achat des biens dans les cinq (5) jours de la date d'acceptation de leur offre ou avant d'en prendre possession, selon celle des deux dates qui survient en premier lieu, à moins que le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, n'autorisent un plus long délai.
- 10. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de se conformer aux exigences des articles 8 et 9 ci-dessus, il doit assumer toutes dépenses additionnelles encourues par l'actif en raison de son défaut.
- 11. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de payer les dépenses additionnelles mentionnées à l'article 10 ci-dessus, le syndic autorisé en insolvabilité peut révoquer l'acceptation de l'offre et confisquer le dépôt à titre de dommages-intérêts minimums.
- 12. Lorsqu'une offre est assujettie à une condition, l'offre doit énoncer le montant de l'offre si cette condition est acceptée par le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, et le montant de l'offre si la condition n'est pas acceptée.
- 13. Lorsqu'une offre est assujettie à une ou plusieurs conditions et que l'offre ne mentionne qu'un montant; ce montant sera considéré comme étant le montant de l'offre si la ou les conditions énoncées dans l'offre ne sont pas acceptées par le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu.
- 14. Le syndic autorisé en insolvabilité demeurera propriétaire des biens visés par l'offre jusqu'à paiement intégral du prix de vente et de toutes les taxes applicables par l'acheteur.
- 15. S'il y a une offre de vendre pour le compte de l'actif, toutes les conditions ici énumérées s'appliquent, avec les adaptations nécessaires, et une garantie de réalisation nette minimum pour l'actif doit être énoncée dans l'offre.

- 7. Any and all sales taxes and/or levies payable in connection with the sale shall be payable by the purchaser in addition to the purchase price, unless clearly indicated otherwise in the tender.
- 8. Successful tenderers shall take possession of the assets, other than real property, **at their own expense**, within five (5) days of the date of the acceptance of their offer, unless the Trustee, the secured creditor and the inspectors, authorize a longer delay.
- 9. Successful tenderers shall pay the balance due on the purchase of assets, other than real property, within five (5) days of the date of acceptance of their offer, or prior to taking possession, whichever first occurs, unless the Trustee, the secured creditor and the inspectors, authorize a longer delay.
- 10. Where a successful tenderer does not comply with Sections 8 and 9, he shall pay all additional costs incurred by the estate by reason of his noncompliance therewith.
- 11. Where the successful tenderer fails to pay the additional expenses referred to in Section 10 above, the Trustee may revoke the acceptance of the offer and forfeit the deposit as minimum liquidated damages.
- 12. Where a tender is subject to a condition, the tender shall state both the amount of the tender if the condition is accepted by the Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, and the amount of the tender if the condition is not accepted.
- 13. Where a tender is subject to one or more conditions and the tender states only one amount; that amount shall be considered to be the amount of the tender if the condition or conditions mentioned in the tender are not accepted by the Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any.
- 14. Title to the property covered by the tender shall remain with the Trustee until payment in full of the purchase price and of all applicable taxes by the purchaser.
- 15. Where an offer to sell on behalf of the estate is made, the conditions herein mentioned apply to the offer, with such adjustments as the circumstances require, and a net guaranteed minimum return to the estate must be stated in the offer.

- 16. L'offre, son acceptation et les présentes conditions de vente, lesquelles seront réputées faire partie intégrante de l'offre, constitueront un contrat de vente qui liera les parties. L'acheteur continuera d'être lié par ces conditions nonobstant l'exécution d'un contrat ou acte de vente distinct.
- 17. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de renoncer à toutes et chacune des présentes conditions.

CONDITIONS SPÉCIALES

- 18. Les biens seront vendus dans « l'état et la situation où ils se trouvent » sans aucun ajustement ni responsabilité de la part du syndic autorisé en insolvabilité.
- 19. Si, pour quelque raison, le syndic autorisé en insolvabilité était incapable de livrer à l'acheteur un bien ou une catégorie quelconque de biens, le syndic autorisé en insolvabilité pourra, à sa seule discrétion, soit révoquer son acceptation de l'offre, soit convenir avec l'acheteur et avec l'accord du créancier garanti et des inspecteurs, s'il y a lieu, d'une somme à être appliquée en réduction du prix de vente.
- 20. Les offres pourront être faites en utilisant le formulaire prévu à cette fin dont des exemplaires seront disponibles lors de l'inspection ou en s'adressant au bureau du syndic autorisé en insolvabilité.
- 21. L'acheteur sera responsable de tous dommages causés aux locaux et à l'immeuble en raison du démantèlement et/ou du déménagement des biens et de son occupation des lieux, et tiendra le syndic autorisé en insolvabilité indemne de toutes réclamations ou de tous recours qui pourraient être exercés contre lui en rapport avec tels dommages.
- 22. Les offres « en bloc » et les offres englobant plusieurs lots ou sous-lots doivent nécessairement indiquer la valeur attribuée à chacun. Il est impératif que toute offre en bloc ou englobant ces lots ou sous-lots indique la valeur attribuée à chaque lot.

En cas de différence entre la version anglaise et française, cette dernière a prédominance sur toute autre version.

- 16. The tender and the acceptance thereof, together with these conditions of sale, which shall be deemed to form part of such tender, shall constitute a binding agreement of purchase and sale. These conditions shall survive the execution of any subsequent separate deed of sale.
- 17. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to waive any or all of the foregoing conditions.

SPECIAL CONDITIONS

- 18. The assets will be sold on an « **as is and where is basis** » without any adjustments or responsibility on the part of the Trustee.
- 19. Should, for any reason, the Trustee be unable to deliver to the purchaser an asset or a category of assets, the Trustee, in his sole discretion, may either revoke his acceptance of the tender, or agree with the purchaser to a reduction of the sale price in such amount as the secured creditor and the inspectors, if any, will approve.
- 20. Tenders may be submitted using the standard form of tender, copies of which will be available at the time of the inspection and from the Trustee's office.
- 21. The purchaser shall be responsible for all damages caused to the premises and to the building as a result of dismantling and/or moving of the assets and of his occupation of the premises, and shall hold the Trustee harmless from any claims and recourses which may be brought against him in respect of such damages.
- 22. Tenders "en bloc" and tenders comprising several lots or sub-lots must necessarily indicate the value attributed to each lot or sub-lot. It is imperative that any "en bloc" tender or any tender including these lots or sub-lots indicate the value attributed to each lot or sub-lot.

In case of discrepancy between the English and French version, the French version has priority over any other.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

LOT No 1

MARCHANDISES ET FOURNITURES

Type de biens : Marchandises et fournitures

1

Base d'évaluation : N/A

Date de l'évaluation: 03 novembre 2025

No item Photographie Description Qté

A-01





Usine

Ensemble comprenant :
Sacs de matières premières (poudres)
Mélanges de liants
Lot de plaquettes assorties
Gallons d'huile hydraulique entamés
Gallons d'huile thermique entamés
Gallons de scellant entamés
Lot de produits ménagers
Divers produits finis

Divers équipements et accessoires bons pour les pièces Etc.



^{*} Liste des marchandises sera fournie sur demande

T	ΩT	$\mathbf{N}_{\mathbf{I}}\mathbf{O}$	2
		N .	7.

MOBILIER DE BUREAU, MATÉRIEL INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT, OUTILLAGE ET MACHINERIE

Type de biens :

Mobilier de bureau et matériel informatique

Base d'évaluation :

N/A

Date de l'évaluation:

03 novembre 2025

No item

Photographie

Description

Qté

B-01



Bureau

Ensemble comprenant:

5 ordinateurs, 10 moniteurs, 7 claviers et

7 souris

3 ordinateurs portables assortis

3 imprimantes de bureau assorties

5 téléphones sur base "Poly"

Télévision, 50"

Comptoir de réception en mélamine avec retour

10 bureaux en mélamine assortis

Table en vitre avec pattes en métal

8 classeurs en métal assortis

3 étagères en métal assorties

Étagère en mélamine

9 meubles de bureau en mélamine assortis

13 fauteuils ajustables, fini tissu

5 chaises en métal, fini tissu

Distributeur d'eau

Diverses fournitures de bureau assorties

Etc.



B-02

Cafétéria / Salle de conférence

Ensemble comprenant : Réfrigérateur "Frigidaire", 2 portes

Machine à café "Nespresso"

3 fours micro-ondes assortis

Télévison, 55"

Unité de climatisation portative "Hisense"

7 tables en mélamine avec pattes en métal

18 fauteuils ajustables assortis

Armoire en métal, 2 portes

Etc.





1

Type de biens : Équipement et outillage

1

Base d'évaluation : N/A

Date de l'évaluation: 03 novembre 2025

No item Photographie Description Qté

E-01



Usine Ensemble comprenant :

Scie à panneau "Milwaukee"

Banc de scie "Mastercraft"

Collecteur de poussière à sac "King Canada", mod. : KC-3105C

Imprimante 3D "Creality", mod. : Ender-3 S1 Plus

Presse d'atelier hydraulique "MotoMaster",

cap.: 10 tonnes

Bétonnière électrique portative

Empileur à plateforme

2 aspirateurs sec/humide assortis

2 balances numériques assorties

Touret d'établi "King Canada"

Scie à métal "Makita"

Perceuse à colonne "King Canada",

mod.: KC116FC

Mélangeur dynamique 3D "WAB", mod. : T2C Cercleuse automatique "Uline", mod. : H-2079U

2 cercleuses manuelles assorties Divers outils manuels assortis

Etc.

E-02



Ensemble comprenant:

- +/- 20 étagères en métal assorties
- +/- 10 étagères robustes en métal assorties
- +/- 20 tables et chariots en métal assortis
- 5 armoires en métal assorties
- 3 coffres à outils en métal assortis
- 4 établis de travail en métal assortis

Table élévatrice "Olympic", mod. : MLRSL-6

- 3 chariots diables en métal
- 3 transpalettes manuels assortis

Etc.





12

Type de biens : Équipement et outillage

Base d'évaluation : N/A

Date de l'évaluation: 03 novembre 2025

No item Photographie Description Qté

E-03



Ensemble comprenant : Grue de levage hydraulique avec pince "Rodac", mod. : RDTL 2000 Système de levage manuel **(artisanal)**

E-05



Bras d'extraction de poussière, mural

1

1

E-06



Ensemble comprenant : Convoyeur à rouleaux flexible, 24" x 376" Convoyeur à rouleaux, 24" x 120" Convoyeur à courroie, 24" x 180" Etc.



Type de biens : Machinerie

Base d'évaluation : N/A

Date de l'évaluation: 03 novembre 2025

1

1

No item Photographie Description Qté

M-01



Usine

Compresseur à air horizontal Moteur à pistons, 20 HP

Assécheur d'air "Kaeser", mod. : TBH 23

Marque: Omega Modèle: AEHH8N

M-02



Cabinet de sablage industriel comprenant :

Système de récupération de poussière pneumatique "Canablast",

mod. : DC 230

Marque: Canablast
Modèle: M 48-48
No Série: MS23BI-1026

Année: 2015



Type de biens : Machinerie

Base d'évaluation :

N/A

Date de l'évaluation:

03 novembre 2025

1

No item Photographie Description Qté

M-03



Ligne de production comprenant :

Panneau de contrôle

Système de presse sur mesure "Gasbarre",

cap.: 125 tonnes

Station de peinture artisanale, avec convoyeur à rouleaux "Gasbarre" Four industriel sur mesure avec 5 zones de chauffage, 24" x 384", et zone de refroidissement, 24" x 240"

Table tournante électrique

Convoyeur à courroie automatisé, 24" x 336"

6 convoyeurs à rouleaux, 24" x 120"

Convoyeur à rouleaux, 24" x 360"

Convoyeur à rouleaux, 24" x 480"

Convoyeur à rouleaux, 180 degrés

Convoyeur à courroie automatisé, 24" x 72"

Convoyeur à courroie automatisé, 24" x 130"

Etc.



* Ligne de production faite sur mesure pour répondre au besoin de leurs produits

M-04



Soudeuse au mig sur chariot Dévidoir "Canox", mod. : 10A

Avec accessoires

Marque: Systematics Modèle: Mig300SM



Type de biens : Machinerie

Base d'évaluation : N/A

Date de l'évaluation: 03 novembre 2025

1

1

1

No item Photographie Description Qté

M-05



Machine à graver le métal au laser comprenant :

Boîtier d'imprimante Ordinateur portable Étiqueteuse Etc.

Marque: Omtech

Modèle: LYF-20MN(S) No Série: 20240329094

M-06



Mélangeur de matière première (poudre) avec aspirateur "Patterson-

Kelley",

mod.: Full Vaccum

Marque: Centocor

Modèle: MIX-5-D-024

No Série: C136400

M-07



Recycleur de solvant

Cap.: 30 litres

Marque: IST Pure Modèle: SR30

No Série: TI90X20324

Année: 2015



LOT No 3

MATÉRIEL ROULANT

Type de biens : Équipement roulant

1

Base d'évaluation : N/A

Date de l'évaluation: 03 novembre 2025

No item Photographie Description Qté

T-01



Usine

Chariot élévateur électrique

Conducteur debout Cap. : 2500 lb

Jeu de fourches à mouvement latéral

Mât, 2 sections

Chargeur à batterie "Classik", mod. : 812

Marque: Raymond
Modèle: 31-DR25TT
No Série: 031E-79-6874

Heures: N/D



Lot $N^0 4$

DROITS DU SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ DANS LES ACTIFS INTANGIBLES

Tous les droits du syndic autorisé en insolvabilité, s'il y en a, relativement aux éléments suivants :

- A. Nom de l'entreprise
- B. Numéro de téléphone
- C. Formulation des recettes de poudre, s'il y a lieu
- D. Tous autres éléments d'actifs intangibles autres que ceux susmentionnés

Réception des offres

NOVEMBRE 2025

Les offres scellées portant au recto de l'enveloppe la mention « OFFRE – PLAQUETTES DE FREIN HAUTE PERFORMANCE B.B. INC.» et accompagnées d'un chèque visé, d'une traite bancaire ou d'un transfert électronique au montant de 20 % de l'offre, établi à l'ordre de la firme soussignée, seront reçues au bureau de MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., 2600-500 Place d'Armes, Montréal, QC H2Y 2W2, jusqu'au 21e jour de novembre à 10:00, heure à laquelle les offres seront ouvertes en présence des acheteurs par vidéoconférence en effectuant une demande de participation à soumissions@mallette.ca.

20

FORMULAIRE D'OFFRE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

PLAQUETTES DE FREIN HAUTE PERFORMANCE B.B. INC.

À:		TTE SYNDICS ET GES		C .	
	Télépho	O Place d'Armes, Montro ne: 514 395-0570	ai QC n21 2w2		
	Télécopi				
	Courriel	: soumissions@mal	<u>lette.ca</u>		
1.	NOM D	E L'ACHETEUR :			
2.	ADRES	SE DE L'ACHETEUR :			
3.	NUMÉI	RO DE TÉLÉPHONE :			
4.	NUMÉI	RO DE TÉLÉCOPIEUR	:		
5.	COURR	RIEL:			
6.	que le pr Conditio	igné reconnaît avoir reçu e résent appel d'offres visan ons et le soussigné accept nme y faisant partie intégr	nt les actifs ci-dessou e d'y être lié comme	s mentionnés a été fait c	onformément auxdites
7.	Lot	Description			Prix offert (\$)
	1	Marchandises et fournit	ure		
	2	Mobilier de bureau, mat machinerie	ériel informatique, é	quipement, outillage et	
	3	Matériel roulant			
	4	Droits du syndic autoris	sé en insolvabilité da	ns les actifs intangibles	
	TOT	AL			
8.	Conditio	ns spéciales :			
9.		igné remet, avec la présent LETTE SYNDICS ET			
	FAIT à _	ce	e jour de	2025.	
	Nom de	l'acheteur		Signature autorisée	

BIEN DE TIERS

Exclus

Type de biens : Équipement et outillage

Base d'évaluation : N/A

Date de l'évaluation: 03 novembre 2025

No item Photographie Description Qté

E-04



Usine

Hotte de ventilation pour laboratoire, 6'

1

Marque: Versa-Air Modèle: VHB-6 No Série: 0-2176-01

* Pourrait être considérée fixe à l'immeuble

H-01



Bureau

Photocopieur "Ricoh", mod.: Aticio MP 2000

1

H-02



Usine

Ensemble comprenant:

Centre d'usinage vertical à contrôle numérique (CNC) "Mazak",

mod.: VC Nexus 410A, n.s.: 163752

Tour d'usinage à contrôle numérique (CNC) "Annn Yang",

mod.: DY-410X1000CN, n.s.: HHR-4-230C

Centre d'usinage à contrôle numérique (CNC) "Mazak",

mod.: Integrex 100Y, n.s.: 132165236



Exclus

Type de biens : Biens sujets à propriété de

tierces parties

Base d'évaluation : N/A

Date de l'évaluation: 03 novembre 2025

No item Photographie Description Qté	Description Qté	n Photographie	No item
--------------------------------------	-----------------	----------------	---------

H-03



Ensemble comprenant :
Potence sur colonne "Hercule"
Fraiseuse manuelle avec outillages

1

H-04



Ensemble de barils de résine

H-05



Ensemble de bonbonnes assorties

H-06



Unité hydraulique

.

